

## **Discours de soutenance de thèse**

**Cyril Fiorini – 21 mars 2023**

Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Laboratoire Histoire des technosciences en société (HT2S)

Thèse en Sciences, techniques et société (STS) intitulée :

*« La co-production des savoirs en pratiques au tournant du XXIe siècle. Études de cas sur la mise en œuvre et la conduite des collaborations entre chercheurs et acteurs associatifs dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la lutte contre la pauvreté ».*

### **Introduction**

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Je souhaiterais tout d'abord vous remercier membres du jury. Marion Carrel, Rigas Arvanitis, Cécile Blatrix, Jean-Louis Laville, Évelyne Lhoste, merci beaucoup pour l'intérêt que vous avez bien voulu porter à ma thèse de doctorat. Je vous remercie également d'avoir accepté de la discuter aujourd'hui.

Je souhaiterais commencer cette soutenance de thèse, en racontant une anecdote qui a plusieurs facettes. Il y a quelques années, au cours de ma thèse, un chercheur installé dans le champ STS (Sciences, techniques et société), qui est aussi mon champ de recherche, m'interpelle lors d'un événement et me demande des nouvelles de ma thèse. Je lui donne donc quelques informations sur l'état d'avancement, et il s'étonne alors que je n'aie pas choisi de méthode participative pour mener ma thèse sur les pratiques de co-production des savoirs, il m'annonce que j'aurai à le justifier. Cette question m'a bousculé alors même que lui n'avait jamais eu à justifier dans ses publications la raison pour laquelle il menait ses propres recherches de manière extractive. Pourquoi j'aurais moi à le justifier, sous prétexte que mon objet de recherche porte sur une démarche participative ? J'ai ressenti cette remarque comme une injonction qui rendrait ma recherche moins légitime à ses yeux si je ne suivais pas la voie qu'il m'indiquait. Cette situation m'a alors questionné sur les tensions que les pratiques de co-production des savoirs pouvaient engendrer au sein de la communauté scientifique. Mon propos ne portera pas sur la résolution de cette tension, mais nous pourrions très bien y revenir dans la discussion.

Je voudrais donc vous présenter aujourd'hui mon travail de recherche contenu dans cette thèse intitulée « La co-production des savoirs en pratiques au tournant du XXIe siècle. Études de cas sur la mise en œuvre et la conduite des collaborations entre chercheurs et

acteurs associatifs dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la lutte contre la pauvreté ».

Cette thèse s'inscrit dans un contexte français marqué par une visibilité publique de plus en plus importante des formes d'interaction entre les acteurs scientifiques d'une part et les acteurs collectifs et individus agissant dans un but non lucratif d'autre part.

Et il faut constater que la confusion règne, tout autant dans le discours des acteurs que dans la littérature scientifique qui s'intéresse à ces interactions entre chercheurs et non-chercheurs. Alors j'ai choisi de focaliser ma recherche sur les types de collaboration qui impliquent des chercheurs et des acteurs associatifs de manière intensive, c'est-à-dire que ces pratiques sont réalisées tout au long d'un processus de recherche avec une double finalité d'accroissement des savoirs scientifiques d'une part, et d'usage par les acteurs non scientifiques impliqués pour nourrir leurs propres objectifs d'action, d'autre part. Ces pratiques de collaboration intègrent une reconnaissance partagée de la diversité des savoirs en présence et le principe d'un même niveau de légitimité pour l'ensemble des partenaires des collectifs de recherche. Pour désigner ces pratiques spécifiques de collaboration entre chercheurs et acteurs associatifs, j'utilise dans ma thèse la notion de « pratiques de co-production des savoirs » que j'emprunte au sociologue des sciences Michel Callon.

Je choisirai de structurer la présentation de ce travail de recherche en parcourant certaines de ces dimensions.

Je reviendrai tout d'abord sur mon parcours intellectuel qu'il a fallu extirper d'un parcours militant pour dégager une posture de recherche et une méthodologie adaptées. J'évoquerai alors rapidement les éléments centraux de mon raisonnement. Je souhaiterais évoquer ensuite certaines difficultés rencontrées dans le cadre de la réalisation de ma thèse. Enfin, je m'attacherai à présenter les résultats et apports de ma thèse pour conclure sur la formulation de quelques perspectives de recherche.

### **Le cheminement de ma recherche**

Dans ma pratique professionnelle, j'ai tendance à rappeler régulièrement que toute recherche scientifique est située dans un contexte particulier. Il me semblait alors nécessaire de bien distinguer ma démarche de recherche de son contexte d'élaboration caractérisé par une activité militante. En effet, cette thèse a été pensée et conçue alors que je travaillais au sein de l'association militante Sciences Citoyennes, en tant que

chargé de projets et de plaider en faveur du développement des pratiques de « recherche participative », selon l'expression utilisée par l'association. J'étais également adhérent de l'association, et je suis resté en relation avec elle lors de mon contrat doctoral puisque j'ai réalisé une mission d'expertise en son sein, ce que m'autorisaient les textes réglementaires encadrant la réalisation d'un doctorat.

Dès le lancement de la thèse, j'avais un objectif clair dans sa réalisation qui était de produire une recherche scientifiquement robuste qui puisse alimenter l'activité de Sciences Citoyennes et des acteurs de la société civile non marchande, en apportant un nouvel éclairage sur les pratiques de « co-production des savoirs » qu'ils cherchaient à développer et en apportant aussi une légitimité scientifique à leurs travaux. J'avais donc un objectif d'utilité sociale lorsque j'ai engagé cette thèse. Cette volonté trouve notamment son origine dans une résistance forte observée et vécue au sein des institutions de recherche à toute reconnaissance de responsabilité vis-à-vis des enjeux sociaux et environnementaux actuels qui s'articule avec une résistance tout aussi forte au développement des pratiques de « co-production des savoirs ».

Pour concilier cet objectif d'utilité sociale et la rigueur attendue d'une démarche scientifique, il m'a fallu faire des choix dans la conception de ma recherche, à commencer par mes études de cas. Il était important pour moi d'étudier des scènes sur lesquelles je n'avais pas eu à intervenir en tant qu'acteur. J'avais donc choisi au départ de ne pas travailler sur des pratiques contemporaines afin d'établir une distance temporelle, bien que mes trois études de cas portent sur des scènes que j'avais identifiées lors de mon activité professionnelle au sein de l'association Sciences Citoyennes. J'ai également cherché à élaborer une méthodologie de recherche qui me permette cette prise de distance, c'est pourquoi il m'était apparu pertinent de combiner un travail sur archives avec la réalisation d'entretiens semi-directifs avec les acteurs concernés. C'est aussi la problématique d'un positionnement entre engagement et distanciation, pour reprendre les termes du sociologue Norbert Elias, qui m'a incité à faire le choix d'une démarche hypothético-inductive. Je craignais fortement avoir des difficultés à mettre de côté mes jugements et les données que j'avais pu récolter lors de mes activités précédentes et je cherchais à garantir l'usage de données qui soient uniquement issues de mon travail de terrain. J'ai pensé que le risque était trop grand de choisir une démarche hypothético-déductive qui soit empreinte de mes activités extra-scientifiques. Je pensais également impossible de mettre totalement de côté ces éléments que je continuais à côtoyer pendant ma thèse, c'est pourquoi j'ai renoncé aussi à employer une approche totalement inductive. La démarche hypothético-inductive me permettait ainsi de pouvoir formuler des hypothèses qui soient adaptables,

reformulables, en fonction des données recueillies dans le cadre de mon travail empirique.

Mon raisonnement s'est alors constitué autour de trois hypothèses mineures. La première considérait que les pratiques de co-production des savoirs faisaient l'objet d'effets de cadrage dus aux dispositifs que les rendaient possibles. Il était important pour moi d'identifier les conditions qui favorisaient ou qui freinaient la conduite de ces collaborations.

La seconde hypothèse s'intéressait plus particulièrement à la manière avec laquelle étaient mises en œuvre les pratiques de co-production des savoirs sur les trois scènes que j'ai étudiées dans les champs sectoriels de la santé, de environnement et de la lutte contre la pauvreté, et cette hypothèse considérait que ces pratiques se déroulaient de manière indépendante les unes des autres. La dernière hypothèse portait l'idée que les pratiques de co-production des savoirs étudiées peuvent constituer un levier pour le renforcement de la démocratie en France. Il s'agissait alors de déterminer de quelles façons les pratiques étudiées permettent aux acteurs d'atteindre un tel objectif.

En analysant les dispositifs de cadrage, les contextes d'émergence, les modalités de réalisation des pratiques de co-production des savoirs et leurs effets potentiels, je visais ainsi à interroger le lien qu'il était possible d'établir entre les modalités concrètes de mise en œuvre et de conduite des pratiques de co-production des savoirs et leur capacité à contribuer au renforcement de la démocratie au tournant du 21<sup>e</sup> siècle en France.

Au-delà des choix méthodologiques qui étaient liés à la construction de ma posture de recherche, certains éléments de ma démarche de recherche ont été choisis plus particulièrement pour traiter ce questionnement. J'ai choisi de positionner mon analyse entre les niveaux mésosocial et microsocial, dont l'articulation me paraissait être la meilleure option pour étudier autant les pratiques concrètes des acteurs que les cadres institutionnels ou organisationnels qui les ont rendues possibles. Enfin, en travaillant sur trois études de cas, j'ai également fait le choix de fonder ma recherche sur une démarche comparative qui permettait de traiter les trois hypothèses que j'avais souhaitées formuler.

C'est à l'aide de ce dispositif de recherche que j'ai souhaité étudier les pratiques de co-production des savoirs qui avaient été rendues possibles sur trois scènes différentes :

- Au sein de l'Inserm (l'Institut national de la santé et de la recherche médicale) dans le cadre d'une initiative appelée Groupe Inserm Alcool inscrite dans les activités de la Mission Inserm Associations,

- Au sein du ministère de l'Écologie dans le cadre du programme REPERE et un des projets qu'il a permis de soutenir, le projet 3SCED pour « Sciences de la nature, sciences humaines et sociales et savoirs “profanes” co-construisent des connaissances pour le développement durable », le nom complet de ce projet 3SCED.
- La troisième scène est l'association ATD Quart Monde dans le cadre du programme Quart Monde-Université qu'elle a mis en œuvre.

J'ai présenté brièvement pendant quelques minutes la démarche de recherche que j'ai souhaitée construire, mais elle n'a pas pour autant été évidente à mettre en œuvre. Et je souhaiterais évoquer ici un certain nombre de problèmes que j'ai pu rencontrer pendant la réalisation de ma thèse.

### **Problèmes rencontrés et modalités de résolution**

#### a/ Les entretiens et les bonnes données

Le premier problème que j'ai rencontré concerne la réalisation des entretiens. Et en fait je dirais que j'ai rencontré plusieurs problèmes lors de mon enquête par entretiens. La première difficulté a été de récolter des données précises auprès des acteurs alors que je les interrogeais sur des pratiques vieilles de plus de 20 ans, comme c'était le cas pour le programme Quart Monde-Université mis en place par le Mouvement ATD Quart Monde. Dans ce cadre, la combinaison des entretiens avec les archives a été particulièrement précieuse.

Avec d'autres acteurs, il a été difficile d'établir si les pratiques qui m'étaient décrites en entretiens correspondaient bien à mon propre bornage temporel. C'est le cas du projet 3SCED soutenu dans le cadre du programme REPERE du ministère de l'Écologie. Ce qui était un résultat en soi, de découvrir que les pratiques de co-production des savoirs continuaient de se dérouler en dehors du cadre initial, c'est-à-dire en dehors du programme REPERE, ce résultat constituait malgré tout une difficulté. Et cette difficulté était liée au fait qu'il était peu pertinent pour les acteurs de distinguer ce qui avait été réalisé pendant les 2 années de soutien du ministère de l'Écologie et les activités qui se sont poursuivies après. Or, il était important pour ma recherche de déterminer ce que le cadre du programme REPERE avait permis et ce qui avait pu sortir du cadre, notamment temporel.

#### b/ Une étude de cas plus compliquée que les autres

Un autre type de difficulté rencontré a été pour moi la recherche des pratiques de co-production des savoirs sur une scène en particulier, celle de l'Inserm. J'ai passé beaucoup de temps à travailler sur le dispositif rendant possible les pratiques de co-

production des savoirs, la Mission Inserm Associations, avant de découvrir que je ne trouvais pas les pratiques que j'étais censé étudier.

L'Inserm apparaît pourtant comme un acteur ayant très tôt reconnu en France l'intérêt d'établir une relation et un dialogue entre recherche scientifique et associations, en l'occurrence les associations de malades et leur famille. De plus, les pratiques de « co-production des savoirs » qui ont pu être mises en visibilité dans les médias mais aussi dans la littérature scientifique dès les années 1990 concernent le champ de la santé, par exemple sur le sida ou sur les myopathies. Le film *120 battements par minute* sorti en 2017 évoque notamment cette dimension de la lutte de certaines associations contre le sida.

Pour autant, je n'ai trouvé qu'assez tard le lieu unique où l'Inserm avait pu permettre le déploiement de pratiques de co-production des savoirs parmi tous les dispositifs d'interaction avec les associations de malades que l'Institut avait mis en place. Ce lieu unique était le Groupe Inserm Alcool, qui a finalement disparu depuis l'engagement de ma thèse.

#### c/ Quand le terrain de recherche valse avec l'engagement

Enfin, il me paraît nécessaire d'évoquer aussi les difficultés liées à ma posture de recherche, que j'ai rencontrées à cause de cette tension entre engagement et distanciation.

Comme je l'ai évoqué, j'avais cherché à mettre les scènes étudiées dans ma thèse à distance de mon activité militante. Il se trouve malgré tout que le terrain de recherche concernant le programme REPERE du ministère de l'écologie s'est un peu rapproché d'un dispositif que j'avais contribué à créer pendant ma thèse avec Sciences Citoyennes, il s'agit du dispositif CO3. Co-Construction des Connaissances porté par 5 financeurs différents. Il a donc été compliqué pour moi d'engager l'analyse du lien entre le programme REPERE et le dispositif CO3 alors même que j'avais contribué à produire les seules données existantes sur le dispositif CO3. Cette situation allait au-delà de ma capacité de distanciation et j'ai considéré que si le lien entre les deux dispositifs constituait une piste de recherche pertinente, d'autres chercheur.e.s seraient en meilleure position que moi pour mener cette analyse. J'aurais pu aller plus loin dans l'analyse du dispositif CO3 en formulant l'hypothèse d'un prolongement du programme REPERE, mais je considérais que ma posture de recherche ne serait pas tenable.

Heureusement, je n'ai pas connu que des difficultés lors de mon travail de recherche, et ma thèse a pu aboutir à la production de certains résultats. Je souhaiterais donc poursuivre ma présentation en évoquant certains apports de ma thèse.

## **Résultats et apports de la thèse**

Je parlais dans mon introduction de confusion dans les discours de certains acteurs et de certains chercheurs qui s'intéressent aux différentes pratiques des Sciences en société. En travaillant avec une approche comparative sur des pratiques de co-production des savoirs se déployant dans différents champs sectoriels (la santé, l'environnement, la lutte contre la pauvreté), ma thèse tend à démontrer l'intérêt à constituer les pratiques de co-production des savoirs comme un fait social à part entière, non pas comme la nuance d'un fait social englobant les pratiques d'interaction Sciences-société.

Il n'y a pas de lien automatique entre les pratiques de co-production des savoirs et d'autres pratiques de participation qui implique des citoyens et citoyennes dans les processus scientifiques. Les phénomènes de participation ne sont pas tous assimilables, la sociologie politique démontre très bien que la participation à un scrutin électoral peut être constituée comme un objet de recherche indépendant d'un autre objet de recherche tel que la participation à un conseil de quartier.

Cet exemple me permet de revenir sur mon choix de croiser la littérature STS et la sociologie politique pour constituer le cadre théorique de ma thèse. Il apparaît qu'elle confirme l'intérêt, pour l'analyse des pratiques de co-production des savoirs, de poursuivre cette tentative de croisement interdisciplinaire, bien qu'un tel rapprochement ne soit pas toujours plébiscité par ces communautés scientifiques. Nous l'avons vu pour chacune des scènes étudiées, les pratiques de co-production des savoirs s'inscrivent dans le cadre de politiques publiques sectorielles qui peuvent être incitatives, mais aussi sources de contraintes pour leur réalisation. C'est par exemple le cas pour le développement des différentes formes de partenariat entre l'Inserm et les associations de malades qui s'engage peu de temps après l'adoption de la loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé de 2002 qui institue la notion de « démocratie sanitaire ». Cette approche des pratiques de co-production des savoirs par le croisement des travaux en STS et en sociologie politique n'a pas encore véritablement été explorée en France.

Ma thèse a également permis d'engager les prémisses de plusieurs monographies sur des dispositifs et des processus de co-production des savoirs qui n'avaient pas fait l'objet que de travaux de recherche parcellaires, voire d'aucune étude scientifique. L'étude des trois scènes a par exemple révélé l'importance d'une réflexion autour de la méthodologie pour la conduite des pratiques de co-production des savoirs avec le développement de ce qu'on pourrait appeler une « ingénierie de la participation ». Se déploie alors une diversité de dispositifs d'animation du travail collectif de recherche qui

permettent de coordonner le bon déroulement de la méthodologie employée. Ma thèse met également en lumière le rôle primordial du travail d'animation des différentes démarches de co-production des savoirs étudiées. Si ce rôle porte sur des fonctions différentes selon les situations, il se révèle, non seulement sur les trois scènes, mais aussi aux deux niveaux analysés, c'est-à-dire au niveau des dispositifs rendant possibles les pratiques de co-production des savoirs, mais aussi au niveau de leur réalisation.

Enfin, à travers les hypothèses que j'ai formulées, ma thèse a permis de mettre en visibilité le poids des dispositifs de cadrage pour rendre possible les pratiques de co-production des savoirs mais aussi la manière dont certaines initiatives peuvent s'autonomiser du cadre initial. La démarche comparative que j'ai choisi d'adopter permet d'établir la grande diversité de mise en œuvre et de conduite des pratiques de co-production des savoirs, mais elle a également permis de dévoiler un phénomène de circulation de certains acteurs entre les différentes scènes étudiées, infirmant de cette manière l'hypothèse initiale d'une totale indépendance entre les scènes. Avec ce phénomène de circulation d'acteurs, ma thèse met également en évidence, sur les trois scènes étudiées, la trajectoire et le rôle particulier de certains acteurs dans la mise en œuvre et la conduite des pratiques de co-production des savoirs. Ce résultat n'aurait pas pu être obtenu sans avoir eu recours à une démarche hypothético-inductive, puisque mon projet de recherche initial intégrait une analyse individuelle des institutions rendant possible la co-production des savoirs, mais il n'avait pas été envisagé de porter mon analyse au niveau individuel des acteurs. Si les pratiques de co-production des savoirs se fondent sur un principe de collégialité, ma thèse révèle qu'elles ne suppriment pas pourtant toute dimension individuelle.

C'est l'ensemble de ces résultats obtenus qui me permet de conclure ma présentation en dessinant certaines perspectives qui pourraient constituer des prolongements de ma thèse.

### **Perspectives de recherche**

La première piste que j'identifie est liée à ce que je viens d'évoquer. Le positionnement de mon analyse dans l'articulation entre les niveaux mésosocial et microsocial ne me permettait pas véritablement de faire un suivi précis et individuel de la trajectoire et du rôle des acteurs. Toutefois, ma thèse révèle que ce travail serait particulièrement pertinent pour compléter les travaux que j'ai menés. Pour cela, il s'agirait alors d'établir un dispositif méthodologique qui réponde à cette problématique, problématique qui n'était pas celle de cette thèse. L'engagement d'un véritable travail de recherche sur les dimensions individuelles que revêtent les pratiques de co-production des savoirs serait

précieux pour appuyer les processus de formation et d'enseignement qui les prendraient pour sujet. Nous l'avons observé dans notre thèse, nous sommes aujourd'hui en France dans une période plutôt incitative à l'égard de telles pratiques de collaboration entre chercheurs et acteurs associatifs, même si le phénomène reste marginal, et il peut être éphémère. Ce que nous avons également observé, c'est qu'elles ne peuvent s'improviser sans la maîtrise de certains principes d'interaction mais aussi sans la maîtrise de pratiques d'animation, de facilitation et de collaboration. Il y a déjà des établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui ont engagé cette démarche de conception de modules de formation aux différentes modalités d'interaction Sciences-Société. Il s'agirait de concevoir des formations et des enseignements qui préparent plus spécifiquement aux pratiques de co-production des savoirs mais aussi à leur accompagnement et à leur évaluation. C'est pourquoi, ces formations pourraient s'adresser à un public assez large allant des chercheurs, des étudiants et étudiantes jusqu'aux acteurs associatifs, en passant par d'autres types de partenaires potentiels comme les collectivités territoriales, mais aussi les tiers-veilleurs ou médiateurs.

Cet enjeu de formation résonne aussi avec l'adoption de protocoles de recherche et de méthodologies particulières dans chacune des démarches de co-production des savoirs que nous avons étudiées. Il s'agirait alors de consacrer un travail approfondi rassemblant et comparant les différents dispositifs méthodologiques observables. Nous le savons, les pratiques de co-production des savoirs ne se limitent pas aux trois champs sectoriels que nous avons choisis (la santé, l'environnement, et la lutte contre la pauvreté), mais elles se déploient aussi dans d'autres champs comme les sciences de l'éducation ou encore l'agronomie. Ce chantier nous permettrait par exemple d'étudier les outils et dispositifs méthodologiques qui produisent les meilleurs résultats en matière de co-production des savoirs, mais également d'étudier les choix réalisés par les acteurs qui les mettent en œuvre dans l'adoption de telle ou telle méthode selon les configurations. Cette analyse pourrait tout à fait suivre le choix que nous avons fait : c'est-à-dire s'intéresser autant aux dispositifs de cadrage qu'à la conduite propre des pratiques de co-production des savoirs. En portant l'attention sur ces deux niveaux, il serait possible d'analyser autant les méthodes d'encadrement que les méthodes de réalisation. De plus, cette recherche portée sur les dispositifs méthodologiques pourrait également intégrer une attention sur les liens entre les choix méthodologiques et les acteurs impliqués. Si ma thèse s'est focalisée sur les pratiques de co-production des savoirs entre chercheurs et acteurs associatifs, d'autres types de partenaires peuvent également être impliqués, comme par exemple les collectivités territoriales ou des collectifs d'habitants.

La dernière perspective que je me permettrai d'évoquer ici porte sur les dispositifs de cadrages des pratiques de co-production des savoirs et les effets de cadrage qu'ils induisent. Comme je l'évoquais lors de la présentation des résultats de ma thèse, je pense n'avoir qu'esquissé l'analyse de chacune des trois scènes qui n'avaient pas véritablement attiré l'intérêt d'autres recherches approfondies. Je pense que les trois scènes mériteraient chacune un travail monographique qui permettrait de révéler certaines dimensions des pratiques de co-production des savoirs que ma thèse n'a pas traitées. Cette approche monographique permettrait par exemple d'approfondir l'analyse des effets de cadrage mis en lumière dans ma recherche, notamment en se focalisant spécifiquement sur les enjeux liés aux sources de financements et aux effets de ces financements sur la mise en œuvre des pratiques de co-production des savoirs.

D'autres dimensions des effets de cadrage pourraient également faire l'objet d'une attention particulière, comme les enjeux de temporalité. Mais lorsque je parle de dispositifs de cadrage, il est important de ne pas oublier qu'ils n'existent pas dans un espace totalement éthéré, mais qu'ils s'inscrivent également dans un contexte socio-politique et culturel qui induit également des effets sur les pratiques de co-production des savoirs. Il y aurait donc un intérêt à croiser les travaux menés sur les pratiques de co-production des savoirs mises en œuvre en France avec des travaux qui étudient les mêmes pratiques conduites dans d'autres contextes nationaux ou régionaux. Si j'ai souhaité garder comme socle commun à mes trois scènes le contexte socio-politique français, d'autres contextes nationaux ont aussi connu le « tournant participatif » des années 1990-2000. Des comparaisons internationales pourraient alors bien évidemment être engagées dans ce cadre. Mais il serait tout aussi intéressant d'interroger les rapports entre les pratiques de co-production des savoirs en France et celles qui se déploient dans les pays du Sud par exemple, alors même que les contextes de mise en œuvre sont marqués de nombreuses différences politiques, culturelles et économiques.

Par mes résultats autant que par les limites de ma thèse, je pense avoir démontré que les pratiques de co-production des savoirs constituaient aujourd'hui un phénomène social que la recherche scientifique ne pouvait pas négliger. C'est pourquoi j'invite la communauté scientifique, et ses financeurs, à lancer de véritables programmes de recherche qui les prennent pour objet et/ou qui les mettent en pratiques. Ce qui pourrait, par ailleurs, favoriser aussi mon avenir professionnel !

Je vous remercie pour votre attention.